finances

Budgets Primitifs 2022

Conseil municipal du 13 avril 2022

Commentry

BUDGETS PRIMITIFS 2022

		PRINCIPAL	TVA	CHEVANTIERE	FOSSOYAGE	TRANSPORT URBAIN
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	17 376 800,77	118 318,58	114 605,28	1 495,74	25 580,00
	RECETTES	12 826 798,59	118 318,58	114 605,28		25 580,00
	RESULTAT ANNEE PRECEDENTE	4 550 002,18	0,00	0,00	1 495,74	0,00
INVESTISSEMENT	DEPENSES	17 273 707,14	34 972,91	101 200,00		
	RESTES A REALISER DEPENSES	687 118,00				
	RECETTES	17 997 539,61	57 714,71	114 605,28		
	RESTES A REALISER RECETTES	665 525,00				
	RESULTAT ANNEE PRECEDENTE	-702 239,47	-22 741,80	-13 405,28	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES BUDGET	36 039 865,38	176 033,29	229 210,56	1 495,74	25 580,00
	TOTAL RECETTES BUDGET	36 039 865,38	176 033,29	229 210,56	1 495,74	25 580,00

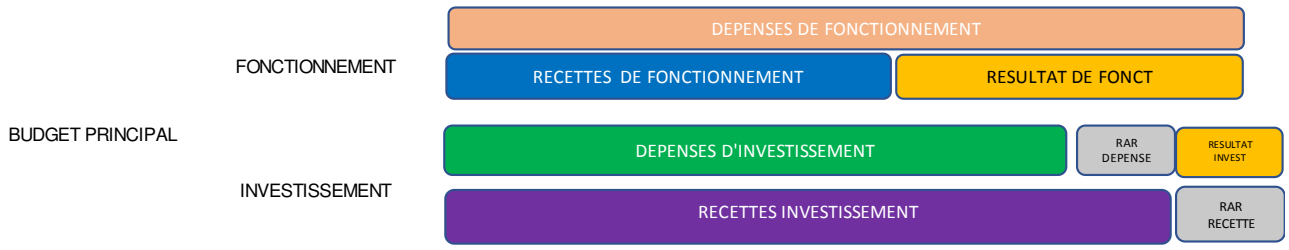

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL 2022 PAR CHAPITRE

(y compris les restes à réaliser et l'affectation du résultat)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011- charges à caractère général
3 426 952 €

012 - charges de personnel
6 699 570 €

014 - atténuations de produits
244 100 €

65 - autres charges de gestion courante
1 646 845 €

66 - ch. Financières
134 400 €

67 - charges exceptionnelles
246 724 €

022 - dépenses imprévues
991 078 €

023 - virement à la section d'investissement 3 463 891 €

042 - opérations d'ordre
523 240 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013 - atténuations de charges
150 000 €

70 - produits services
737 842 €

73 - impôts et fiscalités
10 255 042 €

74 - dotations et participations
1 088 346 €

75 - autres produits de g.courante
184 725 €

76 - produits financiers
28 000 €

77 - produits exceptionnels
111 571 €

78 - reprises provisions semi-budgétaires
103 000 €

042 - opérations d'ordre (neutralisaiton des amortissements des subv chapitre 204)
168 273 €

002 - Résultat positif excédentaire 2021
4 550 002 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

001 - résultat déficitaire
702 239 €

20-204-21-23 et opérations réglementaires-dépenses d'équipements
2 901 572 €

10 - taxes aménag. 2 533 €

16 - remboursement capital dette
563 394 €

27 - autres immobilisations financières
12 487 064 €

020 - dépenses imprévues
1 126 525 €

040 - opération d'ordre (neutralisation des sub chapitre 204)
168 273 €

041 - opérations patrimoniales
24 346 €

reste à réaliser de dépenses
20-21-23 et opérations réglementaires
687 118 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1068 - excédent capitalisé 2021
723 832 €

10 - dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)
12 502 064 €

10 - FCTVA
352 985 €

13 - subventions d'équipements
407 180 €

16 - emprunts
0 €

023 - virement de la section de fonctionnement 3 463 891 €

040 - opérations d'ordre
523 240 €

041 - opérations patrimoniales
24 346 €

restes à réaliser de recettes
13 -subventions d'investissements notifiées
665 525 €

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2022

Arrondi à l'euros près

FONCTIONNEMENT					
	BP 2022	PREVISION 2021		BP 2022	PREVISION 2021
DEPENSES REELLES	**13 389 669**	**12 662 850**	**RECETTES REELLES**	**12 658 526**	**12 222 648**
011 charges à caractère général	3 426 952	2 748 921	013 atténuations de charges	150 000	130 000
012 charges de personnel	6 699 570	6 672 850	70 produits des services et du domaine	737 842	656 130
014 Atténuations de produits	244 100	272 810	73 impôts et taxes	10 255 042	10 132 070
022 Dépenses imprévues	991 078	784 289	74 dotations et participations	1 088 346	1 073 728
65 charges de gestion courante	1 646 845	1 806 360	75 autres produits de gestion courante	184 725	116 570
66 charges financières	134 400	155 000	76 produits financiers	28 000	7 150
67 charges exceptionnelles	246 724	222 620	77 produits exceptionnels	111 571	107 000
			78 - reprises provisions semi-budgétaires	103 000	0
DEPENSES D'ORDRE	**3 987 132**	**3 795 289**	**RECETTES D'ORDRE**	**168 273**	**0**
042 opération d'ordre entre section	523 240	550 000	042 opération d'ordre entre section	168 273	0
023 Virement à la section d'investissement	3 463 891	3 245 289			
Déficit de fonctionnement reporté			Excédent de fonctionnement reporté	4 550 002	4 235 491
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**17 376 801**	**16 458 139**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**17 376 801**	**16 458 139**

INVESTISSEMENT					
	BP 2022	PREVISION 2021		BP 2022	PREVISION 2021
DEPENSES REELLES	**17 768 205**	**6 282 586**	**RECETTES REELLES**	**14 651 586**	**2 677 169**
- Opérations financières	**2 533**	**713 050**	10 dotations et fonds propres	367 985	320 000
10223 TLE annulée	2 533		10228 - autres fonds	12 487 064	
1068 reprise sur excédent pour M57		113 139	1068 Affectation du résultat	723 832	773 705
16 remboursement d'emprunts	563 394	713 050	16 emprunts, cautionnements		555 600
- Opérations d'Equipement	**17 202 279**	**5 456 397**	**Recettes d'équipements**	**1 072 705**	**1 027 864**
20 immobilisations incorporelles	27 011	5 000	Détails ci-dessous		
21 immobilisations corporelles	815 100	182 932			
020 dépenses imprévues	1 126 525	355 600			
27 immobilisations financieres	12 487 064				
204 Subventions d'investissement	11 170	193 740	13 subventions d'équipement	42 790	1 027 864
9701 opération immobilières	170 000		9701 opération immobilières	105 000	
9702 voirie	1 160 244	1 718 248	9702 voirie	242 120	
9703 écoles	444 139	1 069 794	9703 écoles	0	
9704 équipement sportif	94 589	435 003	9704 équipement sportif	176 723	
9706 équipement culturel	280 019	524 836	9706 équipement culturel	228 126	
9707 bâtiments administratifs	492 233	675 534	9707 bâtiments administratifs	277 946	
9908 informatique	13 469	109 995	9908 informatique	0	
20009 Acquisitions foncières	80 716	185 715	20009 Acquisitions foncières	**0**	
DEPENSES D'ORDRE	**192 620**	**100 000**	**RECETTES D'ORDRE**	**4 011 478**	**3 895 289**
040 opération d'ordre entre section	168 273		040 opération d'ordre entre section	523 240	550 000
041 Opération d'ordre à l'intérieur de la section	24 347	100 000	041 Opération d'ordre à l'intérieur de la section	24 347	100 000
			021 Virement de la section de fonctionnement	3 463 891	3 245 289
Déficit d'investissement reporté	702 239	189 872	Excédent d'investissement reporté		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**18 663 065**	**6 572 458**	**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT**	**18 663 065**	**6 572 458**
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DU BUDGET	**36 039 865**	**23 030 597**	**TOTAL GENERAL DES RECETTES DU BUDGET**	**36 039 865**	**23 030 597**

Les dépenses d'ordre sont l'enregistrement d'opérations comptables sans flux financier (ni paiement, ni recette) qui participent aux équilibres budgétaires ou à la régularisation d'écritures, d'imputation dans l'actif de la commune.

Ainsi, les inscriptions au chapitre 042 en dépenses de fonctionnement alimentent à l'identique le chapitre 040 en recettes d'investissement. Il s'agit des amortissements des biens mobiliers et immobiliers. Cette inscription obligatoire participe à l'autofinancement de la commune.

Les écritures au chapitre 041 en dépenses et recettes d'investissement sont également de même valeur, car il s'agit de régularisations des frais d'études, des avances sur travaux, d'imputations définitives au sein de l'actif de la commune. Le transfert des études permet par exemple la récupération du FCTVA déclaré annuellement.

Les dépenses de fonctionnement :

Elles sont en hausse pour la partie réelle de 5,74 % et se décomposent de la façon suivante :

- Chapitre 011 – Charges à caractère général

Le budget 2022 est présenté avec une augmentation prudentielle et prévisionnelle de 678 031,50 € par rapport à l'année 2021. En effet, pour mesurer l'impact des hausses de prix, une réserve « finances » a été constituée sur ce chapitre afin d'éviter des ruptures d'approvisionnements. La réserve est visible au compte 6188 pour un montant de 728 467,34 €. Lors de la préparation du DOB, les hausses de prix étaient peu perceptibles. Nous avons dû nous résoudre à maintenir des crédits en fonctionnement pour assurer le service rendu à la population.

La hausse de 24,67 % est particulièrement prudente compte-tenu des hausses et demandes de révisions de prix qui nous sont adressées depuis quelques jours, par nos fournisseurs et depuis le début du conflit en UKRAINE qui impacte les approvisionnements de matières premières, qui influent sur la production industrielle des produits finis (gaz, blé, huiles alimentaires…), également les circuits courts.

- Chapitre 012 – Charges de personnel, frais assimilés

La masse salariale est stable avec une inscription de crédits de 6 699 570 €. Le budget du personnel prend en compte la valorisation des grilles des agents de catégorie C, améliorant les rémunérations des bas salaires et augmentant l'ancienneté dans le grade. Cette décision nationale, favorable au pouvoir d'achat des agents, est entièrement supportée, sans compensation, par le budget communal. L'effort décidé au niveau municipal au profit de l'amélioration du régime indemnitaire des agents de catégories B et C est quant à lui contenu dans une enveloppe budgétaire stable.

Une provision de 17 K€ est inscrite pour régler les frais de rachat de retraite auprès de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales).

Une provision de 25 K€ supplémentaire est prévue en raison de l'augmentation du taux appliqué par AXA de 6,7 % à 8,10 %, négocié avec l'assureur statutaire (SOFAXIS).

Le nombre de congés longue maladie et longue durée est en progression depuis 2019 (vieillissement des agents de la fonction publique).

Un capital décès de 22 K€ est prévu suite à la disparition d'une collègue.

La stabilisation des frais de personnel est possible en raison du travail sur la GPEC (départ en retraite/recrutement).

- Chapitre 014 – Atténuations de produits

Ce chapitre contient les redevances pollution, modernisation du réseau d'assainissement qui compte-tenu de l'évolution positive de l'état du réseau sont en diminution.
Le FPIC lui est en légère progression de 5 %.

- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Elles sont en diminution de – 159 K€ soit -8,83 % et prennent en charge l'eau pluviale dont les amortissements et la dette transférée sont en baisse par les mécanismes habituels d'extinction, la dotation au CCAS de 320 K€, la participation au SDE pour 160 K€ mais aussi les subventions de fonctionnement aux associations d'un montant de 435 375 € et les indemnités des élus.

L'ensemble des dépenses de gestion courante est proposé pour un montant total de 12 017 467,34 € au budget primitif 2022 (contre 11 500 941,24 € en 2021).

- Chapitre 66 – Charges financières

Elles sont en réduction grâce à l'extinction de certains emprunts.

- Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Une inscription de 193 390 € relative au résultat eau et assainissement en solde du transfert au SMEA qui sera réglé sur 3 exercices mais rattaché sur l'année 2022. Il est estimé à 26 800 € pour les secours, bourses et prix. Les subventions exceptionnelles ou évènementielles aux associations sous convention sont inscrites pour 16 534 €, une provision de 10 K€ pour annuler des titres sur exercices antérieurs.

- 022 Dépenses imprévues

Une inscription de 991 077,93 € est programmée conformément à la réglementation M14, cette provision ne peut excéder 7,50 % du budget de fonctionnement et n'est mobilisable que sur décision du Maire, approuvée par le Trésorier et la Préfecture.

L'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement est proposé au montant de 13 389 669, 17 €.

Les écritures d'ordres se composent :

Au chapitre 023 du virement à la section de d'investissement pour un montant de 3 463 891,12 €, qui trouve son pendant au chapitre 021 en recette d'investissement.

Au chapitre 042 : la dotation aux amortissements est en légère baisse.

Le total des dépenses d'ordre de fonctionnement est au montant de 3 987 131,60 €.

Les dépenses de fonctionnement du budget 2022 sont dans une mesure très prudentielle inscrites pour un montant de 17 376 800,77 €

Les recettes de fonctionnement :

Globalement les recettes réelles de fonctionnement progressent de 3,57 %.

- Chapitre 013 Atténuations de charges

Ce chapitre comptabilise les remboursements liés aux absences de personnel (assurance, sécurité sociale…). Bien que le CA2021 ait enregistré une recette supérieure. La prévision sur ce poste est restée en stabilisation à 150 K€.

- Chapitre 70 Produits des services, domaine et ventes

La reprise des activités et des services (piscine, médiathèque, restauration scolaire), mais également les redevances d'occupation (antenne wifi dont 4 années de rattrapage avec l'opérateur ORANGE), du réseau de chaleur, gaz et électricité, des charges locatives actualisées. Le montant prévisionnel des recettes du chapitre est de 737 842 €.

- Chapitre 73 Impôts et taxes

La hausse de l'inflation en 2021 a engendré mécaniquement une augmentation de la valeur locative des biens. Les bases locatives sont réévaluées au niveau national à + 3,40 % (contre 0,20 % l'année dernière). Sans augmenter les taux communaux, il est attendu une légère progression des produits fiscaux.

- Chapitre 74 Dotations et participations

L'Etat compense depuis 2021 la perte de la Taxe Foncière sur les locaux industriels. La recette attendue pour 2022 est de 634 K€.

Les concours pour la Pléiade et l'école de musique, l'enseignement artistique, le soutien aux activités en faveur de la jeunesse sont attendus pour 248 K€.

La DSR vient d'être notifiée pour 51K€, le FCTVA fonctionnement est estimé à 30 K€ et diverses recettes complètent le chapitre.

- Chapitre 75 Autres produits de gestion courante

Les revenus des immeubles et divers produits de gestion courante ont été réévalués, ainsi qu'un rattrapage du loyer 2020 du SMEA permettent l'inscription sincère d'une recette de 184 K€.

L'ensemble des recettes de gestion courante est estimé à la somme de 12 415 954,74 € pour l'année 2022.

- Chapitre 76 Produits financiers

En complément des recettes traditionnelles (fonds Montusès 10 K€), il est attendu le versement de dividendes d'EVOLEA (18 K€).

- Chapitre 77 Produits exceptionnels

Le remboursement de l'incendie de l'école Busseron va se finaliser en 2022. Plusieurs remboursements sont déjà consolidés dans le budget 2022 pour plus de 100 K€.

- Chapitre 78 Reprise provisions semi-budgétaires

Reprise de 2 provisions. L'une réalisée en 2017 sur la vente d'un terrain pollué à ADISSEO pour 100 K€ et une seconde pour un risque juridique concernant un agent pour 3 K€. Les risques ayant disparu, il convient d'effectuer la reprise des deux provisions au budget 2022.

L'ensemble des recettes réelles de fonctionnement est voté en 2022 pour la somme de 12 658 525,74 €.

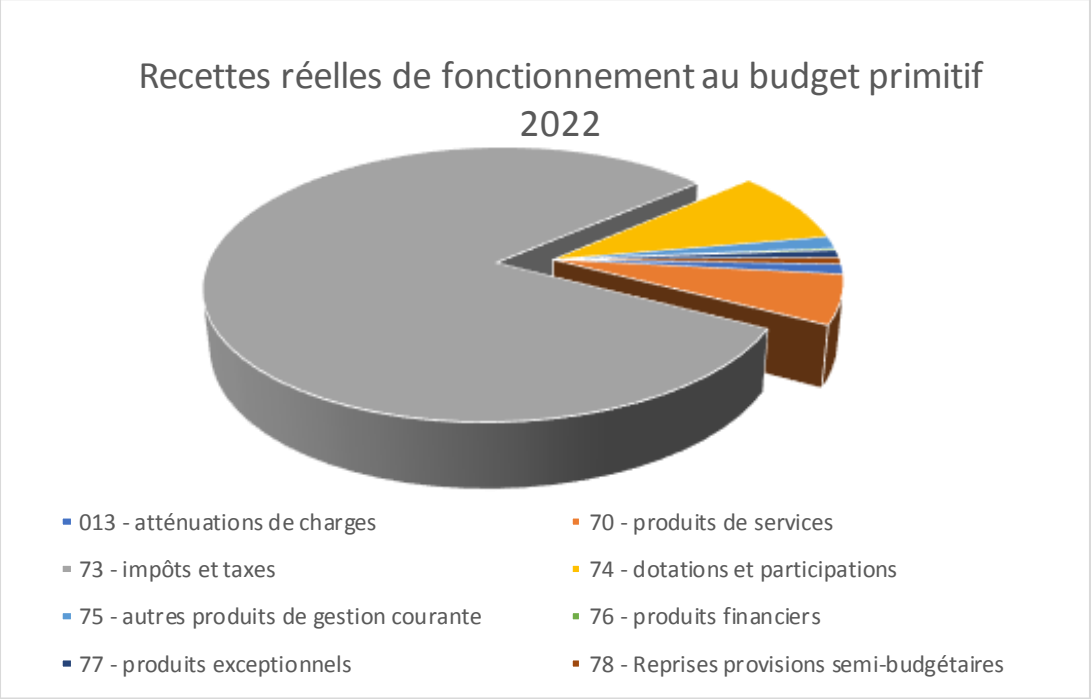

- Les écritures d'ordres se composent :

Au chapitre 042 : la dotation de neutralisation aux amortissements des subventions versées au chapitre 204 a été votée lors du conseil municipal du 10 mars 2022 et trouve ici sa première application pour un montant de 168 272,85 €.

Le résultat confirmé au compte administratif 2021 et au compte de gestion est de 4 550 002,18 € après couverture des besoins d'investissement (723 K€).

Les recettes de fonctionnement du budget 2022 sont dans une mesure très prudentielle inscrites pour un montant de 17 376 800,77 €.

L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement est de 3 818 858,75 €, sans recours pour l'année 2022 à l'emprunt.

<u>Les dépenses d'investissement</u> :

- ***Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées*** *:*

Le remboursement du capital de la dette pour l'annuité s'élève à 563 394 €.

L'encours de la dette par habitant est de 987 € en 2022 (1 093 € en 2019).

L'annuité de la dette est de 107 € par habitant en 2022 (145 € en 2019).

L'encours de la dette par rapport aux recettes de fonctionnement est de 51,72 % en 2022 (55,37 % en 2019), malgré une baisse des participations de l'état, une DGF à zéro, une perte totale de Dotation Forfaitaire et sans augmentation de la tarification des services de proximité (restauration, accès à la culture, au transport à la demande).

Aucune inscription de nouvel emprunt à ce stade du budget. Les notifications de subventions interviendront avant la fin du premier semestre 2022 et permettront probablement l'absence de levée d'une nouvelle ligne sur l'année 2022.

La commune a amorcé pour la troisième année de mandat une phase de désendettement.

- Chapitre 20/21 et opérations réglementaires *:*

Les dépenses d'équipement sont de 3 588 689,80 € en incluant des dépenses qui restes à réaliser lors de la clôture comptable début décembre 2021 pour un montant de 687 118 €, parmi les réalisations en cours et programmées sur l'exercice 2022.

Ils se composent de 3 groupes distincts : les opérations réglementaires, les projets arbitrés de l'année et les dépenses récurrentes.

La voirie (9702) : La rue de la Grange avec l'élargissement et l'aménagement de la rue de Père Mathieu jusqu'au stade Raymond Charbonnier (290 K€), la rue Jean-Jacques Rousseau dont l'ouverture de plis a conduit à une augmentation de 61 K€ du budget normalement estimé soit 810 K€ (RCVCB).

Les écoles (9703**) :** L'école Busseron avec l'inscription de la démolition des anciens sanitaires, du préau avec aménagement de la deuxième cour (114 K€), la mise aux normes de l'accessibilité Bat B 1ère cour (246 K€). L'école du Bois et le Restaurant scolaire de Poucheroux pour la mise aux normes de l'accessibilité pour 57 K€. Le solde des travaux de l'école Pourcheroux (18 K€).

Les équipements sportifs (9704) **:** Les travaux pour le mur d'escalade du gymnase Pellez (84 K€).

Les équipements culturels (9706) : Les travaux de rénovation thermique de La pléiade en finalisation pour 220 K€ et l'étude pour l'école de musique (60 K€).

Les bâtiments administratifs (9707) : Les travaux de l'église 1ère et 2ème phase (365 K€), le renforcement de la charpente du campanile (70 K€) et le solde des travaux du CTM (33 K€) sont parmi les dépenses les plus conséquentes.

Informatisation (9708) **:** Finalisation de la mise en place d'un système informatique de téléphonie à la mairie, au centre technique municipal et au pôle social, évolution de l'espace citoyen et différents petits équipements à l'école de musique, la communication et le service population (13 K€ en RAR).

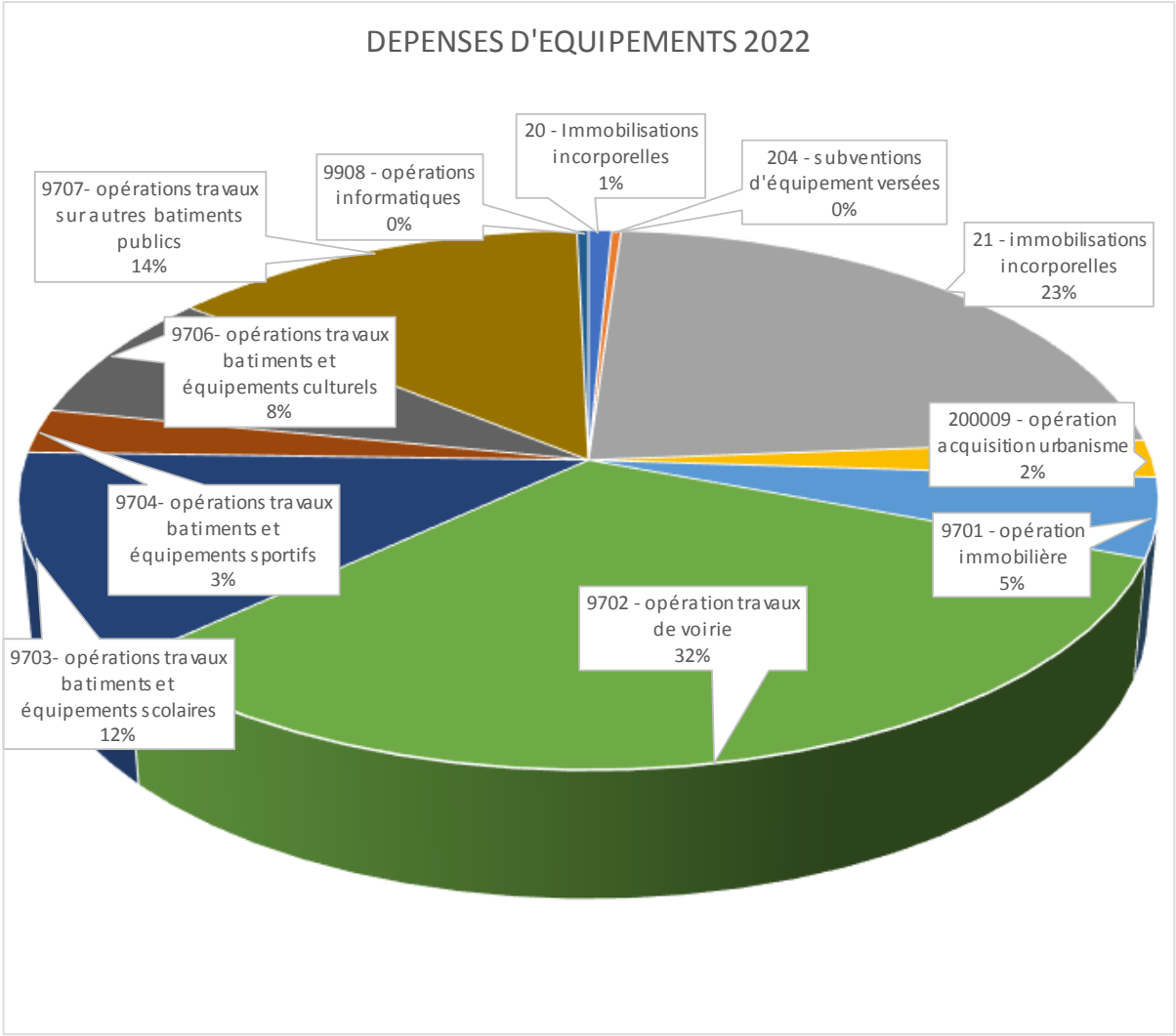

Une enveloppe de 447 K€ pour les investissements 2022 pour :

- La pléiade, la mise en place du musée numérique « Micro folie » (86 K€),
- Le renouvellement de matériel informatique (50 K€),
- Les équipements sportifs (117 K€),
- L'aménagement, la sécurité des accès et le matériel informatique des écoles (54 K€),
- Divers voirie et achat de matériel pour le travail en régie (80 K€).

Les investissements récurrents sont contenus au moment de la prévision budgétaire à 339 K€ dont 310 K€ pour l'entretien des voiries et spécifiquement les hameaux (ou écarts) pour lesquels un plan de programmation de gravillonnage est inscrit.

- Chapitre 27 – Autres immobilisation financières

Il est procédé à la clôture de l'OPAC et la réintégration des fonds dans EVOLEA. Les écritures s'équilibrent en investissement en dépenses et en recettes pour un montant de 12 487 063,74 €.

Les restes à réaliser 2021 s'élèvent à 687 118 €. Ils se décomposent de la manière suivante :

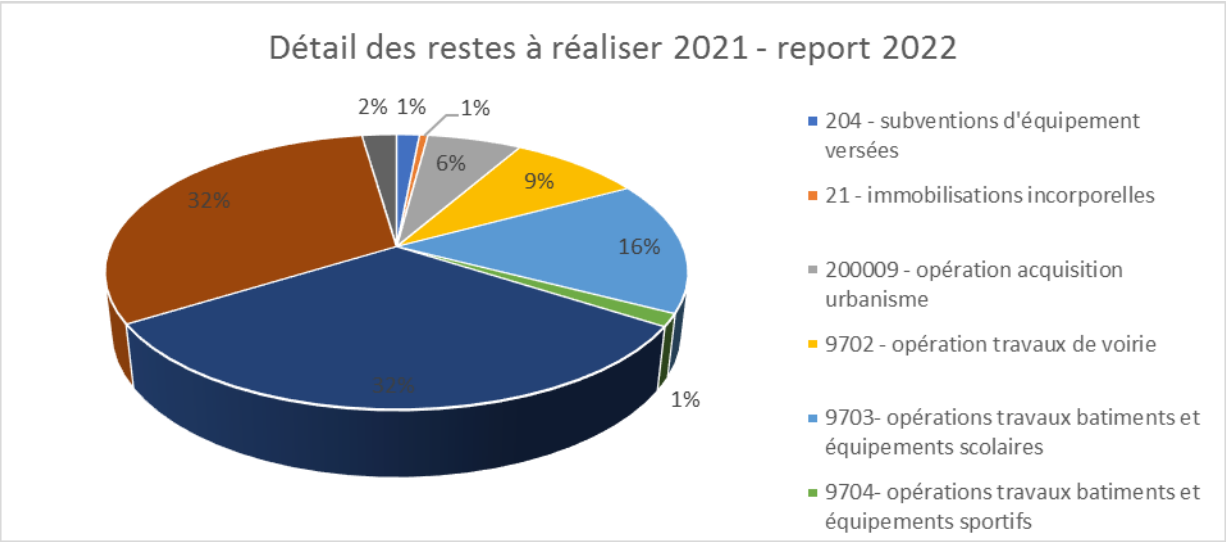

<u>Les recettes d'investissement</u> :

- Chapitre 10 : Le FCTVA

Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) constitue la principale aide aux collectivités territoriales en matière d'investissement. C'est une dotation destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire de 16,404 %, de la charge de TVA sur les dépenses réelles d'investissement l'année suivante de la dépense (N+1). Il entre en recette d'investissement dans le chapitre 10 – dotations et fonds divers. Plus l'investissement est dynamique , plus le FCTVA l'est également.

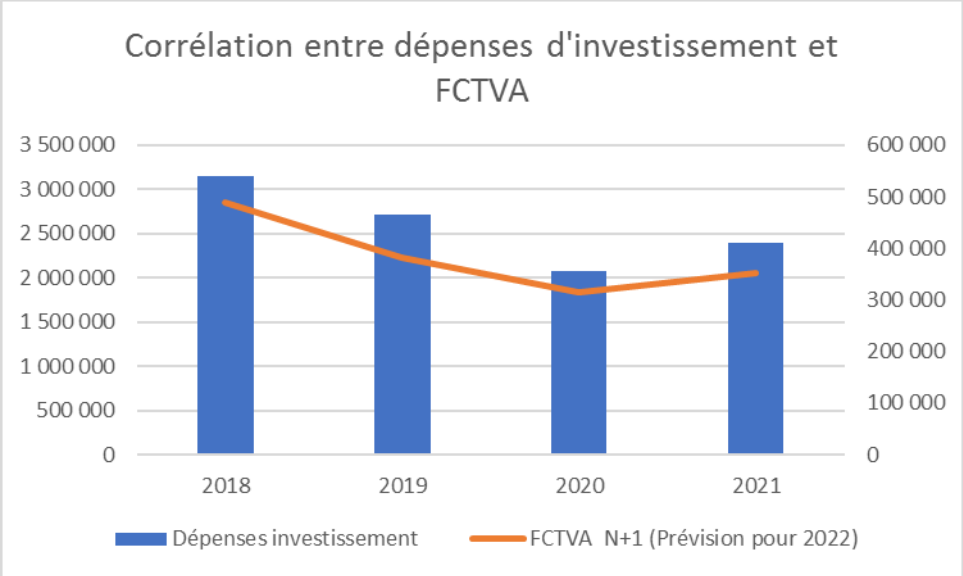

- Chapitre 13 : les subventions d'investissements

L'année 2022 comptabilise 407 180 € de subventions notifiées et des subventions inscrites dans les restes à réaliser de subventions (notifiées en 2021) d'un montant de 665 525 €, soit une recette sincère de 1 072 705 €.

A noter : les subventions d'équipements sont accordées sur la base des travaux ou achats d'équipements Hors Taxes (HT).

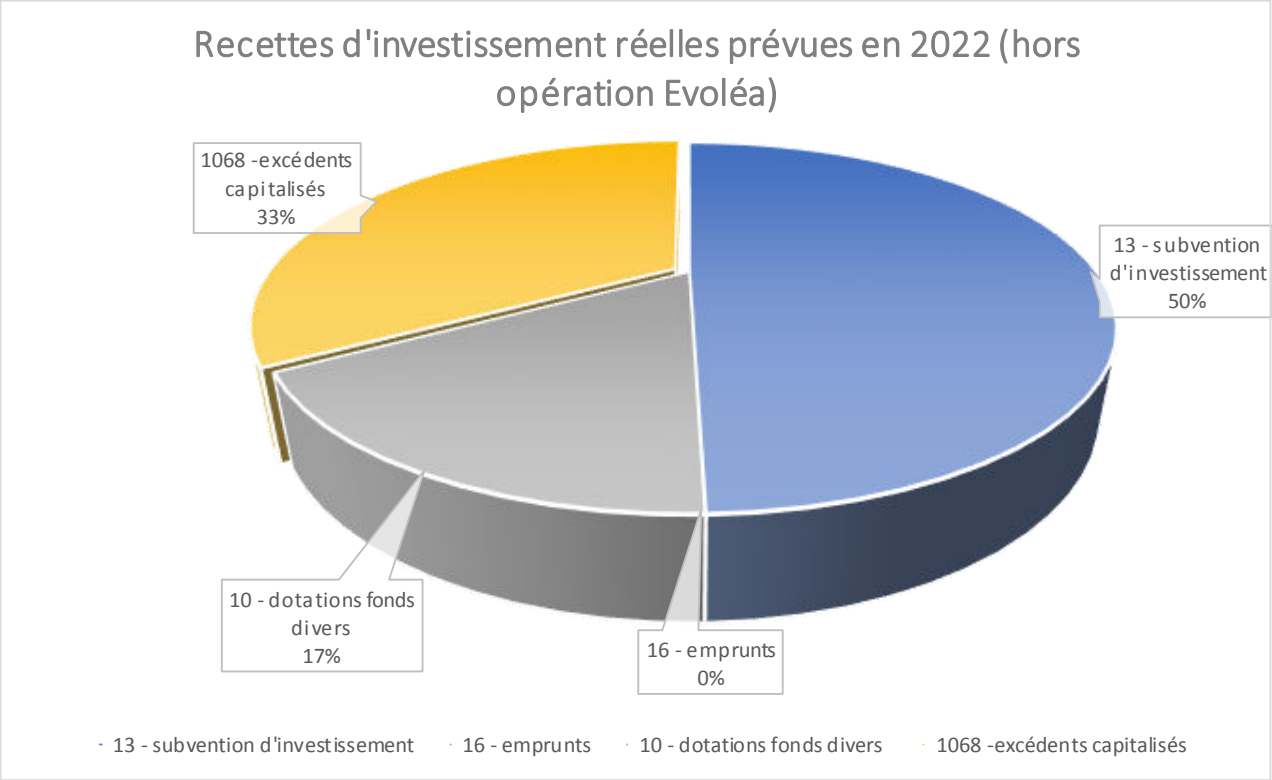

BUDGETS ANNEXES

BUDGET DES OPERATIONS ASSUJETTIES A LA TVA

<u>Les dépenses de fonctionnement</u> :

Les dépenses de fonctionnement réelles diminuent de 17,46 %, sur tous les chapitres des dépenses réelles principalement dues fait de la reprise encore timide de la salle de l'Agora.

Les charges générales, ainsi que les charges financières sont en réduction de 9,38 % pour le chapitre 011 et 59,50 % pour le chapitre 66.

Les dépenses de fonctionnement sont évaluées à la somme de 118 318,58 €.

<u>Les recettes de fonctionnement</u> :

Les recettes réelles sont encore en recul – 17,38 % au moment de la prévision budgétaire 2022.

La subvention d'équilibre du budget principal est de 63 606 €.

Le chapitre 75 enregistre une légère augmentation de 2 335 € de location de l'Agora.

<u>Les dépenses d'investissement</u> :

Les dépenses d'investissement sont principalement constituées par le remboursement de la dette et le déficit d'investissement reporté.

<u>Les recettes d'investissement</u> :

L'excédent antérieur constitue la principale recette de cette année (22 K€) ainsi que le virement de la section de fonctionnement (30 K€)

Le budget TVA s'équilibre en dépenses et en recettes à 176 033,29 €

BUDGET TVA - BUDGET PRIMITIF 2022

Arrondi à l'euro près

FONCTIONNEMENT					
	BP 2022	PREVISION 2021		BP 2022	PREVISION 2021
DEPENSES REELLES	**83 321**	**100 950**	**RECETTES REELLES**	**118 319**	**143 214**
011 charges à caractère général	73 491	81 100	70 produits des services et du domaine	4 378	
65 charges de gestion courante	500	0	73 impôts et taxes		
66 charges financières	7 330	18 100	74 dotations et participations		17 340
67 charges exceptionnelles	2 000	1 750	**subv d'équilibre budget communal**	63 606	77 874
			75 autres produits de gestion courante	50 335	48 000
DEPENSES D'ORDRE	**34 997**	**42 240**	**RECETTES D'ORDRE**	**0**	**0**
042 opération d'ordre entre section	4 128	10 000	042 opération d'ordre entre section		
023 Virement à la section d'investissement	30 869	32 240			
Déficit de fonctionnement reporté		**24**	Excédent de fonctionnement reporté		0
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**118 319**	**143 214**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**118 319**	**143 214**

INVESTISSEMENT					
	BP 2022	PREVISION 2021		BP 2022	PREVISION 2021
DEPENSES REELLES	**34 973**	**78 600**	**RECETTES REELLES**	**22 718**	**0**
- Opérations financières			10 dotations et fonds propres		
16 remboursement d'emprunts	33 673	45 630	1068 excédent capitalisé	22 318	
106 excédent capitalisé		8 240	13 subventions d'équipement		
20 immobilisations incorporelles		1 170	16 Dépôts et cautionnements	400	
21 immobilisations corporelles	1 300	23 560			
- Opérations d'Equipements					
9706 équipement culturel					
DEPENSES D'ORDRE	**0**	**0**	**RECETTES D'ORDRE**	**34 997**	**42 240**
040 opération d'ordre entre section			040 opération d'ordre entre section	4 128	10 000
			021 Virement de la section de fonctionnement	30 869	32 240
Déficit d'investissement reporté	22 742		Excédent d'investissement reporté		**36 360**
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**57 715**	**78 600**	**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT**	**57 715**	**78 600**
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DU BUDGET	**176 033**	**221 814**	**TOTAL GENERAL DES RECETTES DU BUDGET**	**176 033**	**221 814**

BUDGET DU LOTISSEMENT DE LA CHEVANTIERE

Le déficit antérieur s'élève à 13 405,28 €, comprenant la fin du marché de création de voirie et les redevances archéologiques.

BUDGET L.CHEVANTIERE - BUDGET PRIMITIF 2022

Arrondi à l'euro près

FONCTIONNEMENT					
	BP 2022	PREVISION 2021		BP 2022	PREVISION 2021
DEPENSES REELLES	**0**	**0**	**RECETTES REELLES**	**114 605**	**114 605**
011 charges à caractère général			70 produits de services, domaine et ventes	114 605	114 605
66 charges financières			74 dotations et participations		
			77 produits exceptionnels		
DEPENSES D'ORDRE	**114 605**	**114 605**	**RECETTES D'ORDRE**	**0**	**0**
042 opération d'ordre entre section			042 opération d'ordre entre section		
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section			043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section		
71 variations de stocks	114 605	114 605			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**114 605**	**114 605**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**114 605**	**114 605**

INVESTISSEMENT					
	BP 2022	PREVISION 2021		BP 2022	PREVISION 2021
DEPENSES REELLES	**101 200**	**101 200**	**RECETTES REELLES**	**0**	**0**
- Opérations financières					
16 remboursement d'emprunts	101 200	101 200	16 emprunts		
DEPENSES D'ORDRE	**0**	**0**	**RECETTES D'ORDRE**	**114 605**	**114 605**
040 opération d'ordre entre section			040 opération d'ordre entre section		
Déficit d'investissement reporté	13 405	13 405	71 variations de stocks	114 605	114 605
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**114 605**	**114 605**	**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT**	**114 605**	**114 605**
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DU BUDGET	**229 211**	**229 211**	**TOTAL GENERAL DES RECETTES DU BUDGET**	**229 211**	**229 211**

BUDGET DE FOSSOYAGE

Ce budget enregistre les dernières dépenses et recettes et sera prochainement fermé.

BUDGET FOSSOYAGE - BUDGET PRIMITIF 2022

Arrondi à l'euro près

FONCTIONNEMENT					
	BP 2022	**PREVISION 2021**		**BP 2022**	**PREVISION 2021**
DEPENSES REELLES	**1 496**	**5 556**	**RECETTES REELLES**	**0**	**4 000**
011 charges à caractère général		4 000	013 atténuations de charges		
012 charges de personnel			70 produits des services et du domaine		4 000
65 charges de gestion courante	1 496	1 000	73 impôts et taxes		
66 charges financières			74 dotations et participations		
67 charges exceptionnelles		556	75 autres produits de gestion courante		
014 Atténuations de produits			76 produits financiers		
			77 produits exceptionnels		
DEPENSES D'ORDRE	**0**	**0**	**RECETTES D'ORDRE**	**0**	**0**
042 opération d'ordre entre section			042 opération d'ordre entre section		
043 opération d'ordre à l'intérieur de la section			043 opération d'ordre à l'intérieur de la section		
71 variations de stocks					
Déficit de fonctionnement reporté			Excédent de fonctionnement reporté	1 496	1 556
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**1 496**	**5 556**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**1 496**	**5 556**
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DU BUDGET	**1 496**	**5 556**	**TOTAL GENERAL DES RECETTES DU BUDGET**	**1 496**	**5 556**

BUDGET DU TRANSPORT URBAIN

Le service devient gratuit à partir de 2022, les recettes de la Région correspondent au solde de 2021 et au prorata de l'année 2022.

L'équilibre du budget est réalisé par la subvention d'équilibre communale de 22 845 €.

Les dépenses ont été évaluées en fonction des kilomètres réellement parcourus en 2021 avec une estimation pour répondre aux besoins de transports pour rendez-vous médical et la facturation à la commune du temps de travail, carburant, entretien, location de la batterie du véhicule électrique qui est attendu.

BUDGET TRANSPORT URBAIN - BUDGET PRIMITIF 2022

Arrondi à l'euro près

FONCTIONNEMENT					
	BP 2022	PREVISION 2021		BP 2022	PREVISION 2021
DEPENSES REELLES	**25 580**	**20 000**	**RECETTES REELLES**	**25 580**	**20 000**
011 charges à caractère général	7 840	20 000	013 atténuations de charges		
012 charges de personnel	17 640	0	70 produits des services et du domaine	0	500
65 charges de gestion courante			73 impôts et taxes		
66 charges financières			74 dotations et participations	2 734	5 000
67 charges exceptionnelles	100	0	**subv d'équilibre communale**	22 846	**14 500**
014 Atténuations de produits			75 autres produits de gestion courante		
			76 produits financiers		
			77 produits exceptionnels		
DEPENSES D'ORDRE	**0**	**0**			
042 opération d'ordre entre section			**RECETTES D'ORDRE**	**0**	**0**
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section			042 opération d'ordre entre section		
71 variations de stocks			043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section		
Déficit de fonctionnement reporté	**0**	**0**	Excédent de fonctionnement reporté		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**25 580**	**20 000**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**25 580**	**20 000**
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DU BUDGET	**25 580**	**20 000**	**TOTAL GENERAL DES RECETTES DU BUDGET**	**25 580**	**20 000**